



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
Quarantième session
Bonn, 4-15 juin 2014

Point 11 a) de l'ordre du jour

Questions méthodologiques relevant de la Convention
Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen
des rapports biennaux et des communications nationales,
y compris l'examen des inventaires nationaux,
des pays développés parties

Programme de travail sur la révision des directives pour
l'examen des rapports biennaux et des communications
nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux,
des pays développés parties

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a continué de débattre de la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties dans le cadre du programme de travail sur la révision des directives pour l'examen arrêté à sa trente-septième session (ci-après dénommé le programme de travail)¹.
2. Le SBSTA a rappelé que les directives FCCC pour l'examen technique des communications nationales et des rapports biennaux par les Parties visées à l'annexe I de la Convention (ci-après dénommées les Parties visées à l'annexe I) ont été approuvées par la Conférence des Parties à sa dix-neuvième session². Le SBSTA a donc centré ses discussions sur les directives FCCC pour l'examen technique des inventaires de gaz à effet de serre (GES) des Parties visées à l'annexe I (ci-après dénommées les directives FCCC pour l'examen des inventaires des Parties visées à l'annexe I).
3. Le SBSTA a fait avancer ses travaux sur les directives FCCC révisées pour l'examen des inventaires des Parties visées à l'annexe I³ et il a décidé de les poursuivre jusqu'à sa quarante et unième session (décembre 2014) en vue de soumettre un projet de décision à la Conférence des Parties, pour examen et adoption à sa vingtième session (décembre 2014).

¹ FCCC/SBSTA/2012/5, annexe I.

² Décision 23/CP.19.

³ Le texte qui en résulte sur la révision des directives pour l'examen des inventaires des Parties visées à l'annexe I de la Convention peut être consulté à l'adresse <http://unfccc.int/7414>.

4. Le SBSTA a invité les Parties, conformément au programme de travail, à faire parvenir au secrétariat, d'ici au 15 juillet 2014, des observations et suggestions complémentaires sur les modifications à apporter au libellé de certains paragraphes des directives FCCC révisées pour l'examen des inventaires des Parties visées à l'annexe I. Il a demandé au secrétariat d'afficher les communications sur le site Web de la Convention.
5. Le SBSTA a demandé au secrétariat d'établir, pour le 15 septembre 2014, un projet actualisé des directives FCCC révisées des inventaires des Parties visées à l'annexe I, avec le suivi des modifications, en se fondant sur les discussions tenues pendant cette session⁴ et sur les communications des Parties mentionnées au paragraphe 4 ci-dessus. Ce projet contribuera aux discussions de l'atelier mentionné au paragraphe 6 ci-dessus.
6. Le SBSTA a réaffirmé qu'il fallait organiser un atelier technique supplémentaire dans le cadre du programme de travail au deuxième semestre de 2014⁵ pour pouvoir poursuivre l'examen des questions en suspens et progresser dans l'élaboration du texte des directives FCCC révisées pour l'examen des inventaires des Parties visées à l'annexe I. Cet atelier, ouvert à toutes les Parties, sera organisé par le secrétariat sous la direction du Président du SBSTA, en vue d'encourager la participation du plus grand nombre d'experts possible⁶. Le SBSTA a demandé au secrétariat d'établir un rapport sur cet atelier en tant que contribution à sa quarante et unième session. Il a également demandé au secrétariat d'établir une nouvelle version actualisée des directives FCCC révisées pour l'examen des inventaires des Parties visées à l'annexe I, avec le suivi des modifications, en se fondant sur le projet de directives actualisé mentionné au paragraphe 5 ci-dessus et sur les discussions qui se sont déroulées pendant l'atelier mentionné plus haut. Le résultat des discussions sur la révision des directives FCCC pour l'examen des inventaires des Parties visées à l'annexe I tenues pendant la quarantième session du SBSTA, intégrant les éléments ajoutés, avec le suivi des modifications, pendant l'atelier, ainsi que les communications des Parties serviront de contribution initiale, entre autres, aux discussions du SBSTA à sa quarante et unième session, de manière à permettre aux Parties qui n'ont pas pris part à l'atelier d'y contribuer elles aussi.
7. Le SBSTA a pris note des informations figurant dans la note du secrétariat relatives au projet de programme de formation d'experts pour l'examen technique des rapports biennaux et des communications nationales des Parties visées à l'annexe I⁷.
8. Le SBSTA a reconnu l'importance de mettre en place ce programme de formation. Il a demandé au secrétariat de proposer au deuxième semestre de 2014, à titre d'essai, des cours en ligne pour le programme de formation destiné aux experts participant aux examens. Ces cours seraient proposés à titre d'essai jusqu'à l'adoption du programme de formation à la vingtième session de la Conférence des Parties.
9. Le SBSTA est convenu de poursuivre l'examen du programme de formation mentionné aux paragraphes 7 et 8 ci-dessus, à sa quarante et unième session, en se fondant sur le projet de texte de décision, joint dans l'annexe, en vue de transmettre à la Conférence des Parties un projet de décision sur le programme de formation pour examen et adoption à sa vingtième session.

⁴ Idem note 3 ci-dessus.

⁵ FCCC/SBSTA/2013/5, par. 70.

⁶ Conformément à la politique définie par la Convention pour la fourniture d'une aide financière destinée à faciliter la participation au processus découlant de la Convention.

⁷ FCCC/SBSTA/2014/INF.12.

10. Le SBSTA a également reconnu la nécessité d'actualiser, de réviser et de compléter les supports pédagogiques d'un programme de formation pour l'examen des inventaires de GES des Parties visées à l'annexe I par suite de l'adoption par la Conférence des Parties⁸ de la révision des «Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, première partie: directives FCCC pour la notification des inventaires annuels des gaz à effet de serre», qui reprenait les *Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre* élaborées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, et de tenir compte des directives FCCC pour l'examen des inventaires des Parties visées à l'annexe I, mentionnées au paragraphe 3 ci-dessus, qu'il était en train d'examiner. Il a demandé au secrétariat de concevoir un programme formel de formation pour l'examen des inventaires de GES des Parties visées à l'annexe I afin qu'il l'examine à sa quarante et unième session.

11. Le SBSTA a pris note du montant estimatif des incidences budgétaires des activités que le secrétariat doit entreprendre au titre des paragraphes 6, 8 et 10 ci-dessus. Il a demandé que les mesures que le secrétariat est appelé à prendre dans les présentes conclusions soient adoptées sous réserve que des ressources financières soient disponibles.

⁸ Décision 24/CP.19.

Annexe

[Anglais seulement]

[Draft decision -/CP.20

Training programme for review experts for the technical review of biennial reports and national communications from Parties included in Annex I to the Convention

The Conference of the Parties,

Recalling Articles 4, 7 and 12 of the Convention, and decisions 2/CP.1, 9/CP.2, 6/CP.3, [4/CP.5,] 33/CP.7, 18/CP.10, 1/CP.13 and 2/CP.17 [and 19/CP.18] on national communications and biennial reports,

Also recalling decision 23/CP.19 on the guidelines for the review of biennial reports and national communications, including national inventory reviews,

Having considered the relevant recommendations of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice,

Recognizing the importance of a training programme for review experts for the technical review of biennial reports and national communications from Parties included in Annex I to the Convention,

1. *Requests* the secretariat to develop and implement the training programme for review experts for the technical review of biennial reports and national communications from Parties included in Annex I to the Convention (Annex I Parties), including the examination of experts, as outlined in the appendix;
2. *Encourages* [Annex I] Parties in a position to do so to provide financial support for the implementation of the training programme;
3. *Requests* the secretariat to include, in its annual report on the composition of expert review teams to the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice, information on the training programme, in particular on examination procedures and the selection of trainees, so that Parties may assess the effectiveness of the programme.

Appendix

Training programme for review experts for the technical review of biennial reports and national communications of Parties included in Annex I to the Convention

A. Details of the training programme

1. The courses are intended to train review experts for the technical review of biennial reports and national communications of Parties included in Annex I to the Convention. All training courses will be available online. For trainees without easy access to the Internet, courses will be distributed through electronic means. At the request of a Party, the courses will also be made available to others interested in the review process, provided that this does not require additional resources. All courses will be available to trainees all year round.
2. All training courses will include an examination. Examination procedures will be standardized, objective and transparent.
3. The examination will take place online. In exceptional circumstances, other arrangements for examinations will be made, provided that the examinations take place under the supervision of the secretariat and that this does not require additional resources.
4. New review experts who successfully complete the relevant requirements of the training programme and pass the examinations will be invited to participate in a centralized or in-country review, working alongside experienced review experts.
5. Experts who do not pass an examination for a course at the first attempt may retake the examination once only, provided that the expert has fulfilled all of the tasks assigned during the training course in a timely manner and that the retake does not require the secretariat to incur additional costs.

B. Courses of the training programme

1. General and cross-cutting aspects of the review of national communications and biennial reports

Description: This course covers the reporting requirements and the procedures for the general aspects of the review process of national communications and biennial reports under the Convention and aims to provide a comprehensive overview of the reporting and review requirements and guidance to expert review teams on the process and steps for conducting reviews under the international assessment and review process. The course promotes consistency and fairness in the review process by providing technical guidance on the general review approaches and use of tools.

Preparation: 2014

Implementation: 2014–2016

Target audience: New review experts and lead reviewers.

Type of course: E-learning, without instructor.

Examination requirements and format: New review experts and lead reviewers must pass the examination before participating in expert review teams. Online examination.

2. Technical review of targets and of policies and measures, their effects and their contribution to achieving those targets

Description: This course provides general guidance and approaches for the technical review of information on national policy context and greenhouse gas (GHG) mitigation targets, policies and measures (PaMs), effects of each individual policy or measure and its contribution to the reduction of GHG emissions.

Preparation: 2014

Implementation: 2014–2016

Target audience: New review experts reviewing targets and PaMs, and lead reviewers.

Type of course: E-learning, without instructor.

Examination requirements and format: New review experts must pass the examination before participating in expert review teams. Online examination.

3. Technical review of greenhouse gas emissions, emission trends, projections, and the total effect of policies and measures

Description: This course provides general guidance and approaches for the technical review of information on GHG emissions, emission trends, projections, and the total effect of PaMs.

Preparation: 2014

Implementation: 2014–2016

Target audience: New review experts reviewing emission trends, projections and the total effect of PaMs, and lead reviewers.

Type of course: E-learning, without instructor

Examination requirements and format: New review experts must pass the examination before participating in expert review teams. Online examination.

4. Technical review of the provision of financial support, technology transfer and capacity-building

Description: This course provides general guidance and approaches for the technical review of information on the provision of financial resources by Parties included in Annex II to the Convention to Parties not included in Annex I to the Convention, the promotion, facilitation and financing of the transfer of technology, and capacity-building, including creating national expertise on climate change related issues, strengthening institutions and developing educational, training and awareness-raising activities.

Preparation: 2014

Implementation: 2014–2016

Target audience: New review experts reviewing provision of financial support, technology transfer and capacity-building, and lead reviewers

Type of course: E-learning, without instructor

Examination requirements and format: New review experts must pass the examination before participating in expert review teams. Online examination.]
